

## Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 du 26 février 2020

# Une régionalisation en trompe-l'œil ?

A l'occasion de ce CSE nous allons débattre du projet de régionalisation de France 3, mais force est de déplorer que nous débattons un peu dans le vide.

A ce stade, nous ne disposons que d'un affichage assez général de la direction, dont on comprend qu'il s'adresse en 1er lieu à nos décideurs politiques.

Dans cette instance, nous attendons plus qu'un document de communication politique.

Le projet suscite beaucoup de questions – sans réponse à ce stade – les implications sont trop nombreuses pour qu'on se contente d'un débat entre gens de bonnes compagnie dans le cadre d'une simple information.

Nous avons besoin de connaître précisément, à travers un document destiné à informer les élus de cette instance, le calendrier du projet, la méthodologie mise en œuvre, le cadre formel que la direction du réseau entend mettre en œuvre.

Il ne suffit pas d'évoquer évasivement des ateliers de travail dans les régions au lendemain des municipales.

Ce que la direction annonce, ce n'est rien moins qu'une révolution stratégique, l'inversion pure et simple que de ce côté de la table, nous réclamons depuis des décennies, mais qui a jusqu'ici systématiquement été balayée d'un revers de la main, les directions successives nous ayant sans cesse opposé mille obstacles prétendument insurmontables.

Aujourd'hui, dans le contexte que connaît notre entreprise, votre projet, Madame la Présidente, suscite – et on peut le regretter – plus d'inquiétude que d'euphorie. Car depuis dix ans, la politique méthodique d'essorage du service public et les logiques d'économies budgétaires ont entraîné de la désillusion chez les salariés de France télévisions.

Ils savent qu'un tel projet, dans un contexte de réduction des effectifs et des moyens ne passera que par de nouveaux sacrifices, des renoncements à la qualité voire au sens qu'ils mettent dans leur travail, qu'il engendrera pour eux des remises en question profondes, des changements de métiers pas toujours librement consentis, plus de productivité, du stress, de la fatigue.

Dans ce contexte, les élus doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle. Alors que la direction évoque « une grille de programmes » en septembre prochain, c'est à dire demain, à quel moment entend-elle consulter le CSE sur ce sujet majeur ? A quel stade compte-t-elle répondre aux questions sur le niveau d'activité, les moyens, le volume d'emploi, l'objectif de redéploiement lié à la mise en place de nouvelles pratiques ? Quelle place entend-elle attribuer aux partenaires extérieurs, aux producteurs privés, à nos concurrents actuels que sont les chaînes locales privées ou la presse quotidienne régionale ?

Ce projet de développement, aussi séduisant fut-il, risque demain d'être synonyme de déception et de frustration pour les collectifs confrontés à un conflit entre les objectifs et les moyens, et donc réduits à une incapacité de travailler dans les règles de l'art.

Ce projet ne peut a minima s'engager sans une solide politique de prévention des risques professionnels et à une implication active de notre instance à toutes les étapes du projet.

Nos élus auront à cœur de veiller à ce que la régionalisation ne soit pas un trompe-l'œil.

Paris, le 26 février 2020